



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA
MICROFINANCE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

**Compte rendu de la seizième réunion du
Comité National de Coordination des
activités de microfinance (CNC)**

DATE : Mardi 22 mars 2011	Heure : 10h 30– 14h 20	Lieu : Résidence Le Ndiambour (Dakar)
PRESIDENCE	Amadou Sall DIAL, Directeur de la Microfinance	
SECRETARIAT	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)	
PARTICIPANTS	Voir liste de présences en annexe	
ORDRE DU JOUR :		
<ul style="list-style-type: none"> • Validation du rapport provisoire de l'étude sur « l'état des lieux sur la microfinance rurale » ; • Présentation des modèles de warrantage proposés par le Projet Croissance Economique / USAID pour les chaînes de valeur riz et mil/maïs ; • Présentation du modèle de crédit warrantage en cours d'expérimentation dans la zone Centre avec le Programme d'Appui à la Microfinance – volet 2. • Questions diverses 		

1. Ouverture officielle

Deux allocutions d'ouverture ont été prononcées, en plus du discours du Ministre de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance :

- Le Directeur Exécutif de l'AP/SFD, M. Sidy Lamine NDIAYE, a souhaité la bienvenue aux membres du CNC et aux autres structures invitées à cette 16^e réunion. Il s'est dit satisfait de la vitalité de ce cadre et de son rôle central dans la concertation sectorielle. Pour lui, l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers doivent accorder plus d'intérêt au milieu rural afin d'en faire un pôle économique. En effet, selon M. NDIAYE, la part de l'aide allouée aux zones rurales est passée de 25% au début des années 1980 à 5% seulement en 2005. Et, dans leur volonté de servir les populations rurales, les SFD sont confrontés à de nombreux défis qui sont, entre autres, l'absence d'infrastructures, la spécificité des activités économiques rurales qui sont risquées et saisonnières, etc. Le Représentant de l'Association Professionnelle regrette, cependant, que le rapport de l'étude ait été trop focalisé sur le financement agricole alors que l'objectif visé était de faire le point sur le financement rural. Pour finir, il renouvelle l'engagement de sa structure à œuvrer davantage pour l'opérationnalisation des recommandations issues de cette 16^e réunion ;
- Le représentant de la Coopération Italienne et co-chef de file des PTF Microfinance, M. Marco Fazioli, a félicité la Direction de la Microfinance pour avoir réalisé cette étude. Il a réitéré l'engagement des PTF à faire de la microfinance un levier du développement rural, sans occulter l'engagement de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS). Pour finir, M. Fazioli souhaite qu'il y ait en amont un accompagnement des producteurs à travers une assistance technique et un service d'information de qualité ;

- Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance, Mme Seynabou Ly MBACKE, a d'abord souhaité ses meilleurs vœux, en cette première réunion de l'année 2011. Ensuite, elle a rappelé les conclusions de la dernière réunion du CNC tenue le 08 septembre 2010 et qui portait sur la validation des termes de référence de l'évaluation à mi-parcours du plan d'action. Les observations des membres du comité, assure-t-elle, ont été prises en compte par la DMF qui a, d'ailleurs, lancé le processus de recrutement du bureau de consultant devant mener cette mission.

Mme le Ministre a, en outre, rappelé l'engagement de son département à promouvoir l'offre de services financiers en milieu rural. Elle a, dans ce sens, rappelé les principales contraintes au financement rural (absence d'infrastructures de base, analphabétisme, forte dispersion des populations, risques liés aux activités économiques rurales), avant de faire-part des efforts de l'Etat et des partenaires pour construire des marchés financiers ruraux viables (appui à l'extension des réseaux, expérimentation de produits innovants, développement du mobile banking, etc.). Mme MBACKE a également informé du démarrage imminent du Projet Mobile Banking mutualisé mis en place avec l'appui de la Coopération Financière Allemande pour un montant de six milliards FCFA et une durée de cinq ans. Elle a terminé son propos en remerciant l'ensemble des acteurs, notamment les PTF, et exprimé son souhait de disposer des conclusions de l'atelier.

2. Présentation du rapport de l'étude

Les consultants du cabinet DCEG, en charge de la conduite de l'étude, ont présenté le rapport provisoire. L'exposé est ainsi structuré :

- rappel des termes de référence de la mission : contexte, objectifs, résultats attendus ;
- méthodologie adoptée : phases de l'étude, difficultés rencontrées ;
- principaux résultats de l'étude par rapport à :
 - la demande de services financiers en zone rurale,
 - l'offre de services financiers en zone rurale,
 - la confrontation de l'offre et de la demande de services financiers en zone rurale
- schéma d'intervention proposé et principales recommandations de l'étude.

2. Présentation des résultats de l'étude du PCE/USAID

M. Ibrahima DIAKHOUMPA a présenté les principaux enseignements et éléments de capitalisation liés à l'étude sur le développement du crédit de stockage (warrantage) réalisée par le Programme Croissance Economique / USAID en 2010. Mais avant cela, le Manager de la composante « Accès au Capital » du projet a rappelé les objectifs de l'étude et présenté les différents modèles de warrantage pour les spéculations ciblées (riz, mil/sorgho et maïs).

Ensuite, il a présenté les recommandations de l'étude pour le développement du crédit de stockage.

Pour finir, M. DIAKHOUMPA révèle que, compte tenu des limites du warrantage, le PCE/USAID étudie la possibilité de s'orienter plutôt vers la tierce détention.

3. Présentation de l'expérimentation en cours sur le crédit warrantage avec le PAMIF 2

M. Abdoulaye DIASSE, Assistant Technique au niveau du Programme d'Appui à la Microfinance – volet 2, a exposé le modèle de test pilote mené actuellement dans le bassin arachidier sur le crédit de stockage pour le mil et le maïs. Cette expérimentation est conduite en partenariat avec une institution de microfinance (U-IMCEC) et une ONG (GRET) au profit de 23 producteurs pour le village de Diaglè (17,5 tonnes de mil et 3,9 tonnes de maïs) et 43 producteurs pour le village de Taïf (12,9 tonnes de mil et 2,6 tonnes de maïs). Le test fera l'objet d'une évaluation, avant d'envisager l'élargissement du produit à grande échelle.

NB : Cf. fichiers annexés pour le détail des présentations

4. Contenu des échanges

Les interventions ont porté principalement sur le rapport de l'étude sur l'état des lieux sur la microfinance. Toutes ont jugé le périmètre de l'étude vaste et suggéré sa délimitation géographique et par rapport aux activités rurales. Les observations et recommandations majeures ci-après ont été faites :

- ☞ approfondir la question de la centrale de financement rural dont la création a été recommandée (statut, mécanisme de financement, position face au projet de banque verte de l'Etat, etc.) et dont le succès reste à démontrer ;
- ☞ s'inspirer du modèle de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et voir dans quelles mesures il peut être amélioré car les instruments actuels (fonds de bonification et de calamité) n'ont pas été dotés en ressources par l'Etat depuis cinq ans environ ;
- ☞ prendre en compte, dans l'analyse, les activités rurales autres que l'agriculture et qui semblent avoir été oubliées ;
- ☞ quantifier la contribution de la microfinance au financement rural ;
- ☞ utiliser une « approche par les risques » pour identifier les différents segments à risque au niveau des activités économiques rurales (par exemple agriculture irriguée vs agriculture pluviale) et voir dans quel(s) segment(s) les SFD pourraient mieux se positionner ;

- ☞ le succès du warrantage peut être compromis dans un contexte défavorable marqué par une production agricole faible dans la plupart des spéculations ; le besoin de saturer un peu plus le marché s'impose dès lors ;
- ☞ travailler à une meilleure articulation entre les SFD et les banques afin de mettre en place des mécanismes appropriés ;
- ☞ faire ressortir le rôle des structures d'encadrement et société de développement comme la SAED et la SODEFITEX, notamment dans la structuration des producteurs ;
- ☞ aller vers des recommandations pratiques et facilement utilisables par les structures d'appui que sur des mesures générales ;
- ☞ faire ressortir, dans le rapport, les méthodes utilisées par les SFD pour intervenir en milieu rural ;
- ☞ proposer des mesures pour accompagner la demande pour qu'elle soit mieux éligible au financement des SFD ;
- ☞ identifier les facteurs nécessaires au maintien des SFD en milieu rural, dans une perspective de pérennisation des actions des projets/programmes.

Après un résumé des principales préoccupations par le Directeur de la Microfinance, les consultants du cabinet DCEG ont apporté des éléments de réponse à certaines interrogations. Pour eux, c'est le champ assez vaste de l'étude qui a limité le caractère pratique des recommandations formulées. Ils se sont montrés sceptiques quant à la réussite du modèle de la CNCAS et préconisent plutôt de s'inspirer du modèle de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) au Mali ou de la Bank Of Africa (BOA) à Madagascar.

5. Questions diverses et clôture

- Le représentant de l'Ambassade de Belgique, M. Eric Van BEVEREN, a présenté la stratégie de sortie de la Coopération Belge du secteur de la microfinance. Intervenant à travers le Fonds de Contrepartie Belgo-Sénégalais, le Programme d'Appui à la Microfinance (volets 1 & 2) et le projet d'appui au Réseau des Mutuelles d'Épargne et de Crédit des Niayes, la Belgique a décidé de se retirer du secteur de la microfinance à court terme. Cet « exit strategy » prend également en charge l'identification de la dernière intervention de la Belgique et relative à l'utilisation du fonds de réserve de deux millions d'euros alloués au secteur de la microfinance.
Le représentant de l'Ambassade a informé qu'une mission est en cours pour élaborer la note stratégique et la fiche d'identification relatives à cette sortie. Cette fiche sera approuvée lors de la prochaine revue annuelle conjointe du Programme de Coopération entre la Belgique et le Sénégal prévue en mai 2011.
- Le Coordonnateur/Conseiller Technique National du Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle de la microfinance, M. Cheikh Sadibou LY, a présenté les

contours du « prix aux SFD » qui sera décerné cette année. Un comité scientifique sera constitué et réfléchira sur le contenu et le règlement du concours.

- Le Directeur Général du Cabinet Access Finance Gestion, M. Babacar CISSE, a exposé le projet de dynamisation de la revue Microfinance & Développement éditée sous la coordination de sa structure et dont la publication n'est pas régulière faute de moyens. Il suggère d'en faire un outil de communication du secteur par l'ouverture du comité de rédaction et son ancrage au niveau du Centre de Ressources et de Documentation en microfinance.
- L'Assistant technique du PAMIF 2, Mansa OUALY, a fait part de la tenue prochaine d'un atelier d'écritures, en relation avec le Consortium pour la Recherche Economique et Social (CRES) de l'Université de Dakar. Il a exhorté les acteurs à capitaliser leurs expériences dans des écrits qui seront sélectionnés et compilés pour publier un ouvrage sur la microfinance.
- Le Responsable suivi-Evaluation de la DMF, M. Waly Clément FAYE, a informé du démarrage, en mai, de la mission d'évaluation à mi-parcours du plan d'action. Le processus de recrutement du bureau de consultant est en cours et les résultats seront restitués en réunion du CNC.

La réunion fut clôturée vers 14h20 par les mots de remerciements du Directeur Exécutif de l'AP/SFD qui s'est également réjoui du thème pertinent de la finance rurale. M. Sidy Lamine NDIAYE a une fois de plus déploré le champ assez vaste de l'étude et le fait qu'elle ait été focaliser sur le financement agricole.

LISTE DE PRESENCES (cf. fichier annexé)